



Délégation départementale de la Vendée

**A l'attention de Mesdames et Messieurs les
candidats aux élections départementales**

La Roche sur Yon, le 10 mars 2015

Madame, Monsieur,

Parce que vous êtes candidat(e) aux élections départementales, parce que les questions liées au handicap sont des enjeux centraux dans la politique des conseils généraux, et parce que c'est d'abord dans la proximité que chacun d'entre nous peut être citoyen à part entière, nous vous interpellons aujourd'hui, en vous demandant de prendre trois engagements publics.

Trois engagements centrés d'une part sur l'effectivité du droit à compensation universel et d'autre part sur le renforcement des Maisons départementales des personnes handicapées (MDPH). Des sujets fondamentaux pour la vie des personnes en situation de handicap et de leur famille que les conseils généraux ont à gérer au quotidien.

Vous trouverez donc ci-joint une proposition de Charte d'engagements à retourner sur dd.85@apf.asso.fr, nos positions sur la prestation de compensation et les MDPH et une étude réalisée par nos collègues de l'Hérault : « *Est-ce que le handicap coûte cher ?* ».

Nous vous remercions par avance de l'attention que vous voudrez bien porter à notre démarche, et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Thierry CRAIPEAU

Représentant Départemental de
l'APF en Vendée